



**SYNDICAT MIXTE D'ETUDES POUR ENTREPRENDRE ET METTRE EN OEUVRE
LE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE
DE LA GRANDE AGGLOMERATION TOULOUSAINNE**

**COMITE SYNDICAL DU SMEAT
du 7 février 2014
A Toulouse - 11 boulevard des Récollets**

3.7

**1^{ère} MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLU DE
VIGOULET-AUZIL**

L'an deux mille quatorze, le sept février à quinze heures, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Pierre COHEN, Président, le Syndicat Mixte d'Etudes pour entreprendre et mettre en œuvre le Schéma de Cohérence Territoriale de la Grande agglomération toulousaine, Immeuble Le Belvédère, 11 boulevard des Récollets à Toulouse.

Délégués présents

TOULOUSE METROPOLE	
BOUDOU Dany BRIANCON François CARASSOU Stéphane CARREIRAS Joël CASSIGNOL Jean-Louis COHEN Pierre COQUART Dominique De FALETANS Gilles DUHAMEL Thierry FRANCHINI Paul GERMAIN Louis GRIMAUD Robert	GRIMBERT Georges HARDY Isabelle LANGÉ Régine LOZANO Guy MATEOS Henri MERONO Claude MONTAGNER Guy MORIN Etienne RUIZ Sonia SUSIGAN Alain THIBAUT Guy
SICOVAL	
FAIVRE Claudia REME Jean-Michel GIL Danielle	LAVIGNE Christian RIEUNAU Guy
MURETAIN	
CASSETA Jean-Baptiste DUFOUR Claude	SUTRA Jean-François
SAVE AU TOUCH	
AXE -SUD	
COMMENGE Jean-Claude	AUBERT Alain
COTEAUX-BELLEVUE	
FEDOU Maxime	
COLLEGE DES COMMUNES	

Délégués titulaires ayant donné pouvoir

BENYAHIA Daniel, représenté par M. MORIN
CARLES Joseph, représenté par M. MERONO

Délégués titulaires excusés

ALEGRE Raymond
AREVALO Henri
BELAUBRE Elisabeth
BEYNEY Georges
BRISSONNET Jean-François
CARNEIRO Grégoire
COLL Jean-Louis
COTELLE Thierry
CROQUETTE Martine
DESCLAUX Edmond
DUCERT Claude
ESCOULA Louis

FABRE Jean-Michel
FOURNIER Denis
GARRIC Amapola
GODEC Régis
GOIRAND Philippe
GUILLOT René
MANDEMENT André
MAURICE Antoine
MARQUIE Bernard
MIGUEL Henri
MIRC Stéphane
MOYET Jean-Louis

ORTEGA Catherine
PARDILLOS José
PY Dominique
RAYNAL Claude
SANCHEZ Francis
SAVIGNY Thierry
SOTTIL Alain
SUAUD Thierry
SYLVESTRE Arlette
VALADIER Jean-Charles
VALETTE François-Régis

Délégués suppléants excusé

ASSEMAT Jean-Jacques
BERAIL Bernard
BOURG Jean-Claude
CASSAGNE Jean-Claude
COMBRET Jean-Pierre

DAUVEL Philippe
ESPIC Xavier
FERRE Christian
GEIL-GOMEZ Sabine
LOIDI Robert

MARTINI Michèle
MOGICATO Bruno
MOIREZ-CHARRON Alain
MORINEAU Christine
SERNIGUET Hervé

Nombre de délégués	En exercice : 67	Présents : 34	Votants : 36
	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 36

Par courrier en date du 18 décembre 2013, la Commune de Vigoulet Auzil a notifié au SMEAT, conformément aux dispositions de l'article L 123-13-3 du Code de l'Urbanisme, son projet de 1^{ère} modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) avant mise à disposition du public.

Le projet de modification simplifiée a pour objet :

- la modification du règlement écrit des zones U et AU afin d'assouplir certaines règles et tenir compte du contexte topographique,
- la suppression, dans l'Orientation d'Aménagement et de Programmation, de la mention « PSLA »

Cette modification simplifiée du PLU n'appelle pas d'observation au regard du SCoT.

**Le Comité syndical
entendu l'exposé de Monsieur le Président,
délibère et décide**

Article 1 :

D'émettre un avis favorable au projet de 1^{ère} modification simplifiée du PLU de la commune de Vigoulet-Auzil ;

Article 2 :

De notifier la présente délibération à Monsieur le Maire de Vigoulet-Auzil et à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne.

Reçu à la Préfecture de la Haute-Garonne le 17 février 2014.

L'original de la délibération et les documents annexés qui ne font pas l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs peuvent être mis en consultation conformément aux dispositions de la loi 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs.

**Ainsi fait et délibéré, les jour
Mois et an que dessus**

Pour extrait conforme

Le Président

Pierre COHEN